



Refus de paternité que faire

Par **Sorali**, le **05/02/2018 à 01:59**

Bonjour,rnrnEn ce moment mon fils ne voit plus son père depuis 1 mois et demi, il souffre beaucoup. Je passe en jugement bientôt mais j'ai peur que son père ne dise rien ou continue ses droit parentaux. Mon fils à 3 ans et à besoin de son père mais il ne s'en est jamais occupé.rnrnAvez vous une idée pour que je puisse retourner son absence contre lui ?rnrnMerci.

Par **cocotte1003**, le **05/02/2018 à 04:56**

Bonjour, commencer à proposer au père, en lui envoyant par LRAR, un courrier avec des dates pour voir son enfant. Le juge va organiser un droit de visite, mais cela restera un droit, pas une obligation. Pensez à faire ajouter un délai de prévenance dans votre jugement sinon vous allez devoir attendre le père à chaque droit de visite, cordialement

Par **Sorali**, le **05/02/2018 à 13:27**

Bonjour, merci de votre réponse. rnCordialement